

24-10-2016

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,  
TENUE LE 24 OCTOBRE 2016 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil**

Marcel Dubeau

Françoise Geoffroy  
Maryse Gouger

Pierre Lépicier  
Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.  
Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ SIGNIFIÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL TEL QUE  
REQUIS À L'ARTICLE 153 DU CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC.**

**LE MAIRE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H.**

375-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Rang Sainte-Marie et chemin de Saint-Jean - Contrôle qualitatif - Mandat à une firme;
4. Parution d'une offre d'emploi - Employé assigné au Service loisir, culture et vie communautaire et au Service des travaux publics;
5. Prolongement de la période d'emploi de M. Jean-Dominique Fisette;
6. Acceptation du cahier de charges n° LO-PT01.11-2016 - Entretien de la patinoire, hiver 2016-2017;
7. Paiement à la compagnie Concepts logiques 4DI – Facture n° 1429 relative à Biblionet;
8. Mise en place de la bibliothèque autonome - Allocation d'un budget additionnel de 22 000 \$ (volumes...);
9. Fleurons du Québec - Renouvellement d'adhésion de la Municipalité;
10. Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (T R E S L) - Déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives;
11. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Item 2**

Période de questions

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

376-2016

Rang Sainte-Marie et  
chemin de Saint-Jean  
- Contrôle qualitatif

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de mandater la firme Solmatech inc. pour effectuer le contrôle qualitatif dans le cadre du projet de réfection d'une partie du rang Sainte-Marie et du chemin de Saint-Jean, selon des honoraires professionnels de 6 325,00 \$ avant taxes (numéro de dossier : TP-IN05.21-2016).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**377-2016**

Loisirs et  
Travaux publics  
- Offre d'emploi

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser le directeur général à procéder à la parution d'une offre d'emploi pour un employé assigné conjointement au Service des loisirs et au Service des travaux publics.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**378-2016**

Travaux publics  
- Prolongement de la  
période d'emploi de  
M. Jean-Dominique Fisette

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 163-2016 concernant l'embauche de M. Jean-Dominique Fisette à titre d'employé temporaire, pour la période du 2 mai au 14 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics a besoin de cet employé pour une période plus longue que celle prévue au départ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu de prolonger la période d'emploi de M. Jean-Dominique Fisette à titre d'employé temporaire, soit du 25 octobre au 16 décembre 2016, afin qu'il effectue divers travaux extérieurs pour le Service des travaux publics.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**379-2016**

Loisir, culture et  
vie communautaire  
- Entretien de la patinoire  
- Cahier de charges et  
demande de soumissions

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

1. d'accepter le cahier de charges n° LO-PT01.11-2016 sur l'entretien de la patinoire, hiver 2016-2017;
2. de publier un appel d'offres dans un journal local.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**380-2016**

Loisir, culture et  
vie communautaire  
- Paiement à

Concepts logiques 4DI

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'autoriser le paiement de 11 920,00 \$ avant taxes à la compagnie Concepts logiques 4DI pour l'achat du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque, Biblionet, d'un module Z39.5 serveur (liens avec VDX) et d'une licence d'utilisation pour la première année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**381-2016**

Bibliothèque autonome

Allocation budget additionnel

**CONSIDÉRANT**

la résolution n° 146-2016 mandatant le directeur général à produire une demande d'aide financière, au montant de 40 000 \$, à déposer auprès du ministère de la Culture et des Communications pour le développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

**CONSIDÉRANT QU'**

il convient d'ajouter un budget supplémentaire pour la mise en place de la bibliothèque autonome de Saint-Félix-de-Valois;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'ajouter un budget additionnel de 22 000,00 \$ pour ce dossier, pris à même les surplus accumulés du fonds général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**382-2016**

Les Fleurons du Québec

- Renouvellement d'adhésion

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois participe depuis plusieurs années au programme des Fleurons du Québec qui reconnaît et soutient les efforts d'embellissement paysager déployés par l'ensemble de la communauté félicienne;

**CONSIDÉRANT QUE**

les Fleurons du Québec peuvent être affichés aux entrées municipales et que leur valeur augmente en fonction de leur nombre;

**CONSIDÉRANT QU'**

en plus de la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont aussi une source de fierté et de mobilisation collective, car ils témoignent du dynamisme de la population et contribuent à renforcer ses attraits, tant auprès des citoyens que des visiteurs;

**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 382-2016**

**CONSIDÉRANT QUE** le verdissement du territoire représente un investissement sûr et un héritage durable à laisser aux générations futures;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal est favorable à renouveler sa participation à ce programme;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'autoriser une dépense de 1 931 \$ avant taxes, pris à même les revenus de taxes foncières supplémentaires au budget 2016 (compte n° 01 211 10 000), pour permettre à la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois de renouveler son adhésion aux Fleurons du Québec pour 3 ans (années 2017, 2018 et 2019).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**383-2016**

**T R E S L – Déclaration  
d'engagement : achat public  
auprès entreprises collectives**

**CONSIDÉRANT QUE** la Table régionale de l'économie sociale de Lanaudière (T R E S L) milite depuis 2012 auprès des villes, députés, ministères et autres organisations publiques et parapubliques pour que les entreprises d'économie sociale soient incluses dans leurs habitudes d'approvisionnement;

**CONSIDÉRANT QU'** à ce jour, les accomplissements sont considérables, puisque la région de Lanaudière est en tête de palmarès quant au nombre de déclarations d'engagement reçues de la part des organisations;

**CONSIDÉRANT QUE** la T R E S L invite la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois à joindre le mouvement en signant la *Déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives*;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal est favorable à cette initiative;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu d'autoriser le maire Martin Desroches à signer la *Déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives* au nom de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois. Cette déclaration stipule que la Municipalité :

- reconnaît l'apport socioéconomique des entreprises collectives au dynamisme des territoires;
- considère de participer au développement de l'achat public auprès de ces entreprises et s'engage, dans le respect des normes et des règles en matière d'octroi de contrats publics et municipaux, à s'approvisionner davantage en biens et en services provenant de l'économie sociale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**384-2016**

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau, il est résolu qu'à 20 h 08, la présente séance soit levée.

---

Martin Desroches  
Maire

---

René Charbonneau  
Secrétaire-trésorier et directeur général

*« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*